

06/03/2014 : Réponse à la lettre ouverte de Mr Aumon et Mr Cotelrel : Le développement durable.

Messieurs

Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre courrier et de la question que vous y posez sans ambages :

Etes-vous d'accord, Oui ou Non, pour vous engager à créer un conseil participatif (pour l'agenda 21) rapidement si vous êtes élu maire ?

L'agenda 21 que nous ferons vivre sera la poursuite, moyennant certains aménagements et pondérations, de celui que vous-même avez présenté, de même que ce dernier aurait dû être la continuité de celui qu'avait mis en place Mr Brasselet en 2007 à la fin de son dernier mandat.

Nous sommes toutefois surpris que vous présentiez la création d'un "Conseil participatif du développement durable" comme une "nouvelle étape à franchir".

Oui, c'est surprenant, car il est clair qu'un tel conseil, ou plus généralement, tous moyens adaptés à l'implication des habitants dans les choix et le suivi d'avancement de l'agenda 21, doit faire partie intégrante, et dès l'origine, de la démarche citoyenne.

Oui, cela aurait donc dû être mis en place depuis longtemps, dès le début du municipale où vous avez pris en charge l'agenda 21.

Non, cela n'a pas été mis en place par vous et c'est dommage. Vous avez même répondu à certaines interpellations sur la nécessité d'une consultation citoyenne pour les choix de l'agenda 21 que lesdits choix étaient du domaine politique, et donc de la seule compétence des élus.

Non, la concertation n'a certainement pas été le point fort du municipale qui s'achève, les milliers d'entretiens que nous avons eus avec les Lucéens lors de nos porte à porte ont clairement confirmé ce que nous-mêmes ressentions à ce sujet.

Et pour répondre à votre question :

- Oui nous mettrons en place une consultation des citoyens, et pas seulement dans le domaine de l'Agenda 21.

- Oui, de manière plus générale, nous nous efforcerons de faire mieux en matière de concertation, et de faire de l'expression "démocratie participative" autre chose qu'une suite de mots.

Jean-Guy Alix et la liste Sainte-Luce est à vous